

## **Procès verbal**

Le mardi 20 janvier 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 08 janvier 2026, s'est réunie sous la présidence de MICHEL LAGABE.

Secrétaire de la séance : EMMANUEL PRESSON

**Présents :** MICHEL LAGABE, VINCENT BOUCHON, VERONIQUE FOLLIARD, SIMONE LABAINVILLE, LUDOVIC MUEL, FLORIANE SCHILLINGER, EMMANUEL PRESSON, AMANDINE PROTIN, MATHILDE GARDIEN, SEGOLENE HECHT, DANIEL THIRIOT

### **Ordre du jour :**

- PLUI
- Délibération plan de financement pour demande d'aide DETR, Région, GIP, fond vert, pour le projet à Morlaincourt
- Centre de Gestion : Désaffiliation du SDIS
- Échange de terrain "rue de derrière le four" à Oëy
- Devis cloche église Morlaincourt
- Espaces verts 2026
- Destruction frelons asiatiques
- Informations et question diverses

Ouverture de la séance à 20h03

*Validation du compte-rendu du 09 décembre 2025*

### **PLUI : AVIS sur le projet de PLUI arrêté (N° DE\_2026\_001)( 11 pour sur 11 votes)**

Un avis doit être donné sur le Pan Local d'Urbanisme intercommunal ( PLUi) , élaboré au niveau de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

En préalable du débat, il est rappelé au Conseil Municipal:

#### **1- L'aspect réglementaire:**

L'arrêt du PLUi par la CA en date du 6 novembre a été notifié par mail du 10 novembre invitant les communes à émettre un avis dans un délai de 3 mois, conformément aux dispositions du code de l'urbanisme.

Le mail contenant le lien de téléchargement a été transféré aux conseillers.

#### **2- Les contributions de la municipalité à la finalisation du projet au cours des années 2024 et 2025:**

Réunion individuelle du 12 septembre 2024 sur le zonage A et N

Le 8 novembre 2024 le conseil municipal a statué sur les emplacements spécifiques

Rencontre individuelle avec la CA et le cabinet d'étude le 19 mars 2025

Le 28 mars 2025, le PADD ( Projet d'aménagement et de développement Durable) a été présenté aux conseillers de Chanteraine et aucune remarque n'a été formulée ( De-2025-002)

Le 20 mai 2025 présence de Michel Lagabe au comité de pilotage

Le 1er juillet 2025, réunion de secteur avec la participation de plusieurs conseillers de Chanteraine

Le 17 septembre 2025, la commune a délibéré sur le périmètre des abords du château ( De-2025-032)

Le 1 octobre 2025, présence de M. Lagabe au comité de pilotage

Débat:

Monsieur le Maire montre les différentes zones éligibles à la construction qui ont été définies. Chacun déplore la limitation de surface constructible et le fait que si les terrains ne sont pas construits d'ici 2030 ils ne seront plus constructibles. Mais d'ici là les conseillers espèrent un changement au niveau de l'état.

Avis:

A l'issu de ses réflexions, conscient des enjeux intercommunaux du projet, le conseil municipal, à la majorité de ses membres, émet un avis favorable au projet de PLUi arrêté le 6 novembre 2025 par la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

Pas de remarques particulières sont à noter.

[Demande de subvention DETR 2026 : Aménagement d'une place végétalisée et multifonctionnelle au cœur du village de Morlaincourt" \(N° DE\\_2026\\_002\) \( 11 pour sur 11 votes\)](#)

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2026 (DETR) peut être obtenue pour le projet "Aménagement d'une place végétalisée et multifonctionnelle au cœur du village de Morlaincourt" Le projet rentre dans le cadre de la mesure 4.1 : Requalification des espaces : requalification des bourgs.

Il précise que:

- le montant de l'opération est de 219 859 € HT
- Il précise aux membres présents que le taux de subvention qui peut être accordé est de 30 à 70% du montant HT

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de demander une subvention au titre de la DETR 2026, d'un montant de 40%
- Etablit le plan de financement comme suit :

Dépenses			Recettes		
Détails des dépenses	Coût HT		Financeurs	Montant HT demandé	%
Travaux	190 386,00 €	228 463,20 €	DETR	87 943,60 €	40,00
Etude et maîtrise d'œuvre	18 600,00 €	22 320,00 €	GIP	76 950,65 €	35,00
Coordination SPS	5 712,00 €	6 854,40 €	Fond de concours	10 992,95 €	5,00
Etude de sol G2 AVP	3 577,00 €	4 292,40 €			
Etude de sol G2 PRO	1 584,00 €	1 900,80 €	Fonds propres	43 971,80 €	20,00
		0,00 €			
		0,00 €			
Total	219 859,00 €	263 830,80 €		219 859,00 €	100,00

- Autorise M. le Maire à solliciter auprès de M. le Préfet, une subvention au titre de la DETR 2026 pour 87 943,60€
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- Mandate M. le Maire pour signer tous les documents afférents à cette demande de subventions.

#### CDG: Désaffiliation du SDIS (N° DE\_2026\_003) (11 pour sur 11 votes)

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Meuse a décidé le retrait de l'établissement de son affiliation au Centre de Gestion de la Meuse. Le SDIS de la Meuse, en sa qualité d'établissement public départemental, est affilié volontairement au Centre de Gestion de puis 1990.

Cette affiliation volontaire lui permet de demander aujourd'hui son retrait.

Cependant, la loi impose la consultation de toutes les structures affiliées au Centre de Gestion sur cette demande de retrait.

C'est pourquoi l'accord du conseil municipal de Chanteraine est sollicité sur cette demande.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour le retrait du SDIS du centre de gestion.

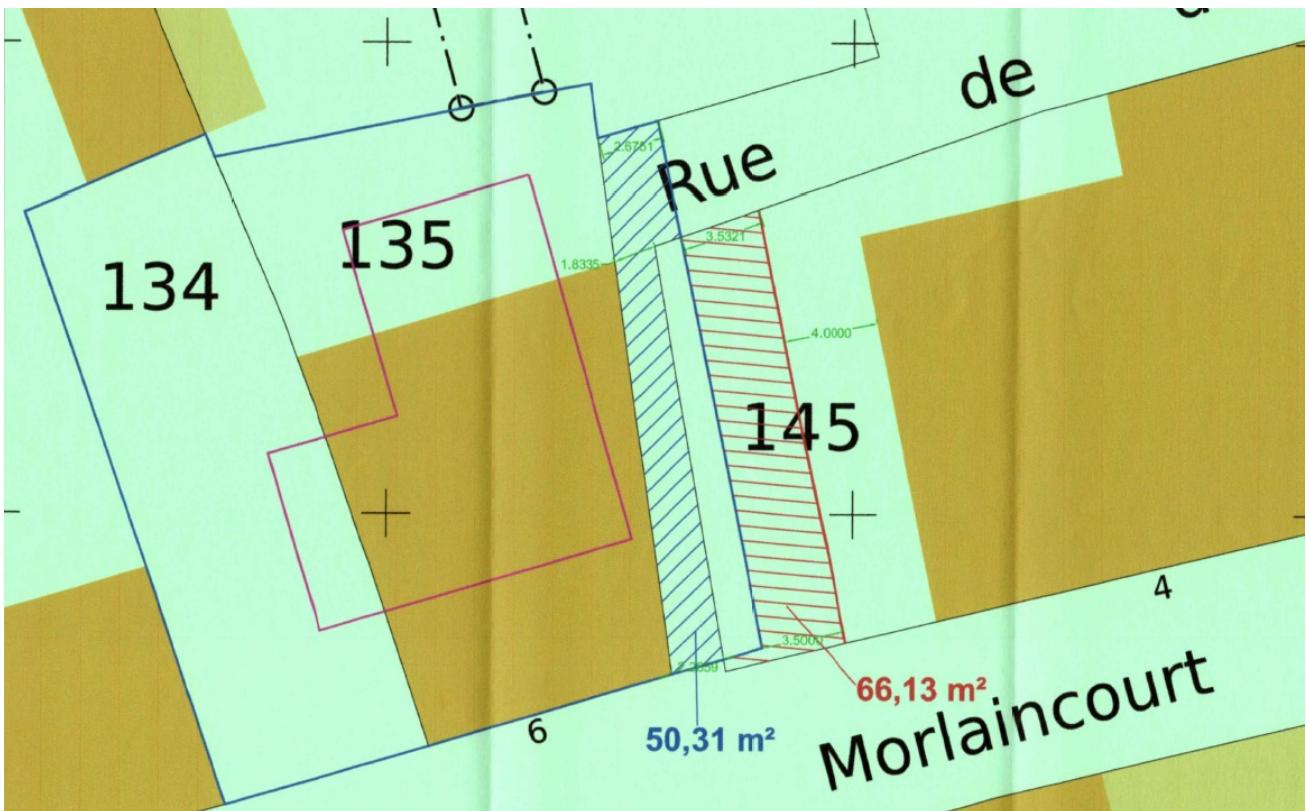
#### Echange de terrain "rue de derrière le four" à Oëy (N° DE\_2026\_004) ( 10 pour sur 10 votes)

Par son courrier en date du 9 janvier, M Bernard Lagabe propriétaire du terrain 390 D 135 ( 6 rue de Morlaincourt à Oëy) demande à la commune de Chanteraine de procéder à un échange de terrain entre la parcelle 390 D145 lui appartenant ( ainsi qu'à M. Michel Lagabe) et le sentier nommé "rue derrière le four".

En effet le PLU lui impose d'un bande de 3 m entre la maison à reconstruire (pour rappel, sa maison a été entièrement détruite par un incendie en 2025) et la bordure de son terrain.

Le sentier actuel borde son terrain. Etant propriétaire de l'autre parcelle, il souhaite faire un échange selon le plan ci-dessous pour pouvoir reconstruire sa maison.

Il propose d'échange 50.31m<sup>2</sup> (en bleu) appartenant à la commune contre 66.13m<sup>2</sup> ( en rouge) lui appartenant.



Monsieur Michel Lagabe, également propriétaire de la parcelle 390 D 145, ne participe pas au vote

- Considérant la largeur de la ruelle existante ( entre 1,80m et 2.20m)
- Considérant la faible fréquentation de cette ruelle
- Considérant que la proposition de M. Bernard Lagabe permet à la ruelle d'être élargie à 3.5m et que de ce fait la circulation en sera améliorée.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour faire cette échange selon ces conditions :

- Les frais de bornage ainsi que les frais de notaires seront à la charge du demandeur.

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à M. Le maire pour mener à bien cette affaire et signer les documents nécessaires à sa réalisation.

#### Devis de réparation d'une cloche à Morlaincourt

Lors de la visite annuelle, la société Chrétien a trouvé une panne sur un moteur de cloche à Morlaincourt. Elle propose un devis d'un montant de 2 220€ HT pour la réparation du moteur de la cloche 3.

Devis accepté par les membres du conseil.

A Oëy, le plancher et l'échelle pour accéder aux installations sont bon à remplacer. Un gros nettoyage est également nécessaire pour retirer les fientes de pigeons. A suivre.

La société Chrétien nous propose de renouveler le contrat d'entretien de nos installations campanaires pour un montant de 393€ HT/an. Au vu du peu d'entreprise sachant gérer ces installations, la commune décide de continuer avec cette entreprise.

## Espaces verts

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de garder le même prestataire que les années passées et demande si il y a des modifications à faire par rapport aux prestations de l'année dernière.

Sans remarques du conseil, un devis sera demandé sur les mêmes bases que l'année passée.

## Destruction des nids de frelons asiatiques (N° DE\_2026\_005 ) ( 11 pour sur 11 votes)

Afin de lutter efficacement contre les frelons asiatiques, véritable fléau pour les apiculteurs et pour les habitants, Monsieur le Maire propose au conseil municipal que la commune participe à la destruction des nids de frelons asiatiques.

Monsieur le Maire propose de prendre en charge le montant de l'intervention faite par le GDSA ( Groupement de Défense Sanitaire Apicole) qui est fixé par intervention à 50€ cette année.

Les demandes de destruction de nids devront être faites à la mairie et c'est la mairie qui se chargera de contacter le GDSA pour intervenir.

Aucune intervention faite par les particuliers ne sera remboursée.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour mettre en place cette procédure de destruction de nids de frelon asiatiques uniquement.

Monsieur le Maire rappelle également que des pièges à frelons asiatiques ont été déposés dans les 3 villages et il en appelle aux volontaires pour les réactiver au printemps.

## Informations et questions diverses

- Repas des anciens : Demandes de musique : accepté par le conseil municipal
- Choix des tours de garde pour les élections
- Réunion école Saint Aubin : Suite aux diverses problèmes de chauffage rencontrés à l'école, une réunion a été demandée par M. Beauseigneur, Maire de Saint Aubin au président de la Codecom Commercy Void Vaucouleurs qui gère cet établissement scolaire. Un problème de pièce défectueuse impacte la chaudière, une solution temporaire a été trouvée. Il n'est pas prévu de changer la chaudière prochainement. D'autres problèmes ont été soulevés à cette occasion : Pas de téléphone à l'école ( la fibre n'a pas pu être installée), les parents doivent appeler sur le portable du périscolaire pour joindre l'école, la directrice doit utiliser un sifflet pour « sonner l'alarme »en cas d'incendie. La végétalisation de la cour est prévue prochainement pour un budget d'environ 182 000€....

Fin de la séance à 21h10

MICHEL LAGABE  
Président de séance

EMMANUEL PRESSON  
Secrétaire de séance